IMT Nuremberg Archives

H – 4508

International Court of Justice

RF 231

OFFICE OF THE REPRESENTATIVE OF BELGIUM
ON THE
UNITED NATIONS COMMISSION FOR THE INVESTIGATION OF WAR CRIMES

H4508 – 0002

Source No. 1

Rapport sur le Camp de Concentration de BREENDONCK.

Certifié authentique et scellé par Nous, M. de BAER, Président de la Cour Militaire belge en Grande-Bretagne, le 5 octobre 1945.

M. de Baer

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit 3294
Filed Jan 23 1946

B 49017

H4508 – 0003

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

BRUXELLES, LE

Le rapport ci-contre a été établi par la Commission des Crimes de guerre instituée par arrêté du 1) Décembre 1941 et composée de Messieurs :

Delfosse, Antoine, avocat à la Cour d'appel de Liége, membre de la Chambre des Représentants, ancien Ministre de la Justice;

Ehrmann Fernand, professeur à l'Université de Liége;

Greux Pierre, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien bâtonnier ;

Van der Essen, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire de la Commission royale d'histoire ;

Wouters Alfred, substitut de l'auditeur général;

Basyn Jacques, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, ancien chef de cabinet du Ministre de la Justice.

La Commission fonctionne sous l'autorité du Ministre de la Justice. Les renseignements contenus dans ce rapport ont été recueillis par les membres de la Commission et par les autorités judiciaires et administratives légalement habilitées à cette fin et avec toutes les garanties en usage devant les tribunaux belges.

Pour le Ministre des Affaires Etrangères :
le Directeur,

Fernand

B 49018

H4508 - 0004

RAPPORT SUR LE CAMP DE CONCENTRATION DE BREENDONCK.

Les Allemands occupèrent le Fort de Breendonck à la fin du mois d'août 1940. Les premiers prisonniers arrivèrent en septembre 1940, pour la plupart des juifs. Il est malaisé de déterminer le nombre exact de personnes qui furent internées à Breendonck de septembre 1940 jusqu'au mois d'août 1944, date de l'évacuation du camp.

Voici les chiffres qui nous ont été communiqués par l'Association Nationale des Rescapés de Breendonck :

Prisonniers passés par Breendonck : 3.000 à 3.600, dont une douzaine de femmes;
Morts de privations, sévices, tortures : environ 250;
" par fusillade : 450
" " pendaison : 12.

Il y a lieu de tenir compte du fait que la majorité des prisonniers de Breendonck ont été transférés par groupe, vers des camps d'Allemagne, à diverses époques. Comme il suffisait d'un séjour de 4 à 5 mois à Breendonck pour ruiner la santé de l'homme le plus robuste, pour lui faire perdre le quart de son poids normal, on comprendra aisément qu'après être passé par l'enfer de Breendonck le prisonnier se trouvait dans les conditions les plus défavorables pour supporter les rigueurs des camps allemands. Par conséquent, aux chiffres de décès à Breendonck même, mentionnés plus haut, il convient d'ajouter tous ceux qui n'ont pu survivre à leur captivité en Allemagne, après y avoir été transférés.

Chapitre I - Diverses catégories de détenus.

Les personnes internées à Breendonck n'avaient en général été ni condamnées, ni jugées; certaines n'avaient même pas été interrogées. Elles se trouvaient être en détention "de protection" pour une durée indéterminée. Nul ne savait quand, ni s'il serait un jour libéré ou exécuté; tous étaient soumis au même régime, sous l'autorité absolue et arbitraire de leurs gardiens qui avaient sur chacun droit de vie ou de mort.

Il existait cependant différentes catégories de prisonniers. Avant d'examiner la classification établie par les Allemands, arbitraire et artificielle, nous essayerons de ranger les prisonniers en nous en tenant à des critères plus objectifs.

I. - Les Juifs : Nombreux durant les années 1940, 1941 et 1942, il n'en restait plus que quelques uns en 1943 et 1944. Ils appartenaient à toutes les nationalités, avec une forte majorité de belges. Leur présence à Breendonck était en général motivée uniquement par leur race, bien qu'il y eut également des prisonniers politiques juifs. En 1943 et 1944 la plupart des juifs avaient été transférés en Allemagne et en Pologne, d'où il n'en revient pour ainsi dire pas. Ils furent soumis aux pires traitements à Breendonck mais la réalité tragique nous oblige à dire qu'il reste très peu de témoins survivants des crimes commis contre les juifs. Ils vivaient séparés des "aryens", dans des chambres à part, mais sur le chantier de travail les équipes de juifs et d'"aryens" voisinaient.

II. - Les"Aryens". Ici, il y a lieu de faire des sous-distinctions :

a) Les communistes et marxistes.
De nombreux communistes furent amenés à Breendonck dans les jours qui suivirent le 22 juin 1941, date de l'agression allemande contre l'URSS. Il y en aurait eu environ 150 dans la période juin-septembre 1941, mais il convient d'y ajouter des gens qui n'étaient soupçonnés que d'être "sympathisants" au Communisme. A titre d'exemple, il suffisait pour être classé dans cette catégorie d'avoir fait un voyage en Russie soviétique ou encore de s'être laissé porter, avant guerre sur une liste d'abonnés à une publication de la IIIe internationale.

B 49019

b\ Les personnes faisant partie de mouvements de résistance à l'ennemi.
c\ Les personnes dénoncées aux allemands par leurs ennemis personnels. Les dénonciations se faisaient fréquemment par lettres anonymes et dans la plupart des cas ceux qui en étaient victimes se trouvaient internés en ignorant le motif de leur arrestation.
d\ Les otages. A titre d'exemple, nous citerons le cas de M. BOUCHERY, ancien Ministre, et de M. Van Kesbeek, député libéral, qui furent internés dix semaines à Breendonck pour expier l'éclatement d'une grenade d'origine indéterminée sur la Grand'Place de Malines. Tous deux sont morts après leur libération, des suites des mauvais traitements.
e\ Les trafiquants du marché noir.

Il paraît qu'en 1940, sur une quarantaine de prisonniers non juifs les trois quarts étaient des gens condamnés pour trafic de marchandises ou devises. Ils n'étaient du reste pas maltraités et bénéficiaient d'un régime de faveur. Dans la suite cette catégorie de détenus a disparu.

Voici, communiquée par l'Association Nationale des Rescapés de Breendonck, le nombre approximatif de prisonniers aux différentes époques ;

	1940	1941	1942	1943	1944
Juifs : environ	80	400	180	90	45
Non Juifs: "	40	550	450	650	600

Les allemands classaient les prisonniers en diverses catégories qui portaient chacune leur insigne distinctif, fait de deux bandes d'étoffe cousues sur leur veste, l'une au niveau du sein gauche, l'autre dans le dos.

Voici quels furent ces insignes et leur signification :

1\ 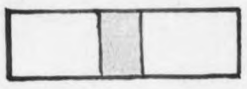 communistes-marxistes.

2\ 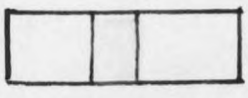 juifs -(Les juifs politiques portaient le même insigne que les aryens mais le fond, au lieu d'être blanc, était jaune\.

3) 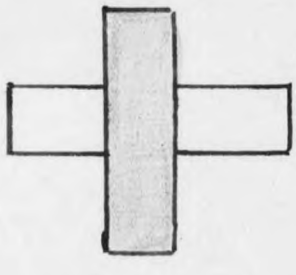 ~~Terroristes~~.

4) 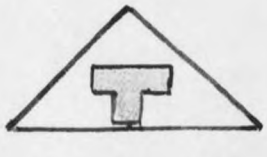 ~~Asociaux (Trafiquants\~~.
"Terroristes.

5/ Asociaux (Trafiquants)

B 49020

H4508 – 0005

6. 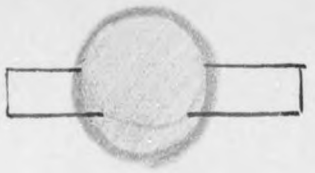

Paragraphe 179 (?' anormaux sexuels. Il paraîtrait qu'il y en eut qu'un ou deux.

7.

Prisonniers "très dangereux" qui devaient garder leur veste au travail. Ceux qui p.e. étaient soupçonnés de vouloir essayer de s'évader.

B49021

H4508 – 0006

H4508 – 0007

Chapitre II. Les Dirigeants et le personnel du Camp de Breendonck.

a) Les SS Allemands.

La direction du Camp de Breendonck était entre les mains de la Geheimstadtppolizei (Gestapo). Ce furent donc les SS (Schutz Steffel: formations de protection du régime nazi) qui régnèrent en maîtres absolus à Breendonck et nous verrons que tous, à une ou deux exceptions près, peuvent être considérés comme des criminels, coupables de mauvais traitements, d'actes de cruautés, sinon d'assassinats de prisonniers.

OFFICIERS.

1. Sturmbannführer (major) SCHMIDT, Philippe, habitant Berlin. Commandant du camp de Breendonck de septembre 1940 jusqu'à la fin de 1943.

Il est décrit par tous les anciens détenus comme étant extrêmement dur, laissant à ses subalternes toute liberté dans leurs actes de brutalité. Il a accordé au Lieutenant PRAUSS les pleins pouvoirs en ce qui concerne la surveillance des prisonniers, et la cruauté de ce dernier ne connaissait pas de bornes.

Il frappaitrarement les détenus mais lançait parfois son chien à leurs trousses, notamment au moment des rassemblements, lorsque certains prisonniers tardaient à se ranger. Il en résultait de graves blessures aux jambes qui devaient se guérir sans soins.

Des prisonniers passés par la chambre des tortures du camp disent que le major SCHMIDT y assistait régulièrement aux interrogatoires et prenait même parfois une part active aux supplices infligés aux détenus.

2. Sturmbannführer SCHÜNVETTER, Karl, habitant 1) à Beierbach près de Vienne, Mullerstrasse 22. - ou 2) Werigergasse à Vienne.

Successeur de SCHMIDT comme commandant du camp de Breendonck au début de 1944, il est resté en fonction jusqu'à la libération.

Lui aussi laissait au lieutenant PRAUSS une grande liberté dans ses actes de cruauté. Certains prisonniers prétendent cependant qu'il aurait tenté d'adoucir le régime. Il n'en n'est pas moins certain que sous son commandement plusieurs personnes sont mortes de privations, sévices et même de tortures, mais sans doute un nombre moins élevé qu'à l'époque de SCHMIDT. On peut surtout attribuer la diminution de la mortalité au fait qu'au moment où SCHÜVETTER fut en fonction l'oeuvre du "Foyer Léopold III" fut autorisée à envoyer aux détenus de la nourriture et des sous-vêtements. Mais une grande partie de ces vivres fut partagée entre les SS, le major SCHÜVETTER s'en attribuant une bonne part, qu'il emportait dans des grands coffres lorsqu'il partait en permission.

3. Untersturmführer PRAUSS, Arthur, (sous-lieutenant) habitant Charlottenburg, Kaiser Fiedrichstrasse 86, lez Berlin.

;Il fut, pendant les quatre années d'existence du camp de Breendonck, chargé de la surveillance générale des prisonniers. Jouissant de pouvoirs absolus, PRAUSS s'est montré d'une cruauté indescriptible. Il n'est pas un ancien détenu qui n'ait eu à en souffrir et plusieurs sont morts des suites de ses mauvais traitements.

Lorsqu'un prisonnier était malade c'est lui qui décidait en dernier ressort et bien souvent contre l'avis du médecin, s'il devait ou non continuer à travailler.

Il était toujours muni d'une cravache (nerf de boeuf renforcé par des fils d'acier) et frappait parfois sans la moindre raison. Lorsque sa victime était étendue sur le sol il s'acharnait à coups de pieds jusqu'à ce qu'il se décide à la ranimer en lui jetant des seaux d'eau froide.. mais bien souvent il était trop tard. Il épiait sans cesse les prisonniers au travail; quelques instants de repos suffisaient pour

B 49022

qu'il surgisse et batte le prisonnier.

Il imposait, selon sa fantaisie, des heures de travail supplémentaires. Souvent, le dimanche, il obligeait les prisonniers à travailler jusqué une heure de l'après-midi.

Il était toujours présent à la chambre des tortures, lors des interrogatoires, et prenait une part active aux supplices infligés aux prisonniers.

4. Hauptsturmführer (capitaine) LAMOTTKE, Karl; habitant Pan Kov (faubourg de Berlin).

Officier adjoint de SCHMIDT, en 1941-42. A commis de nombreux actes de brutalité et avait l'habitude de renseigner la moindre peccadille au lieutenant PRAUSS qui, à son tour, frappait avec sa sauvagerie habituelle.

Il fut parfois chargé du contrôle des colis envoyés aux prisonniers aux rares époques où ils furent autorisés. Il s'emparait alors de tout ce qui lui plaisait (chocolat, sardines, etc..), alors que les prisonniers souffraient atrocement de la faim.
Il fut remplacé par :

5. Obersturmführer (Lieutenant) KATSCHUSTER, habitant SS Strasse à Dachau.

Celui-ci, généralement ivre dès 8 heures du matin, fut d'une brutalité inouïe envers les prisonniers durant 6 mois qu'il a passé au camp, de septembre 1942 à mars 1943 . /les/

Voici deux faits significatifs :

1. - KATCHUSTER, dans les premiers jours de son arrivée à Breendonck battit cruellement un certain BECK; prisonnier juif, sur le lieu de travail. Epuisé par la fatigue, torturé par la douleur Beck supplia KATCHUSTER, en joignant les mains, de cesser de le battre. Ce dernier l'abattit froidement à coup de revolver, et se justifia au lieutenant PRAUSS en prétendant que Beck l'avait menacé.

2. - KATCHUSTER est un jour entré à la cuisine où se trouvait en ce moment un prisonnier, un certain Van Hoof. D'un coup de poing il le jeta à terre, puis chercha à dégainer son revolver sans y parvenir tant il était ivre. Enfin il déversa sur le malheureux un bidon de café bouillant? Van Hoof fut atrocement brûlé et évacué à l'infirmerie.

A la fin de la défaite de Stalingrad, KATCHUSTER a désigné 20 juifs à abattre aux SS flamands WIJSS et De Bodt.

6. Hauptsturmführer STECKMANN, de Berlin.
Coupable de mauvais traitements infligés aux prisonniers. Aurait été à Breendonck en 1943, 5 à 6 mois.

Avant d'arriver à Breendonck, STECKMANN était en fonction à la caserne Dossin, camp de passage pour juifs, à Malines, alors que SCHMIDT y était commandant. Un contingent de 35 juifs malades, qui avaient été astreints au travail obligatoire en France, est arrivé un jour à la Caserne Dossin . STECKMAN prétendit que ces juifs étaient réfractaires au travail pour la Wehrmacht et de ce fait le major SCHMIDT les fit transférer à Breendonck. Les deux tiers environ de ces juifs y moururent.
Il fut remplacé par :
7. Obersturmführer KÄMPER, Gustav, de Berlin.

Il n'est resté qu'environ 3 ou 4 mois et a maltraité les prisonniers . Il aurait été à Breendonck dans les derniers mois de 1943 et au début de 1944.

./.

B 49024

H4508 - 0008

8. Untersturmführer LAIS, Ernest, (sous lieutenant), habitant Singen, ou Baden-Baden.

C'était un Kriminal-Sekretär (employé de la Police allemande). IL est resté à Breendonck de 1941 jusqu'au milieu de 1942. Il fut particulièrement brutal envers les juifs, les frappant généralement à coups de poings, lesquels étaient extrêmement violents. Il avait l'aspect d'un boxeur : nez épaté, forte corpulence.

Il a plusieurs fois donné ordre au cuisinier de diminuer les rations alimentaires de juifs.

A ajouter à la liste des officiers :
9. Untersturmführer WILLEMS, de Cologne.

Il fut à Breendonck de 1940 à 1942 et y fit un travail de bureau (inscription des détenus).

SOUS-OFFICIERS.

1. Hauptscharführer (adjudant) MÜLLER, Walter, Bourgmestre de Haldersteben.

De septembre 1940 jusqu'à la libération, MÜLLER fut chargé des travaux de comptabilité et d'administration du camp.

Il n'a heureusement que peu de contact avec les détenus car il était aussi brutal que PRAUSS et frappait avec ce qui lui tombait sous la main chaque fois qu'il en avait l'occasion.

2. Hauptscharführer ZIMMERMANN; Kurth de Berlin. S'occupait du ravitaillement des détenus jusqu'au début de 1942. Très pointilleux, il veillait à ce que les prisonniers reçoivent leur part. On ne l'a vu frapper les prisonniers qu'une ou deux fois. Très peu de plaintes à son sujet. (ne s'est pas entendu avec le major SCHMIDT)
Il a été remplacé par:

3. Unterscharführer (sergent) NORMAN, Ernest, de Berlin. Il fut extrêmement brutal. Il lui est arrivé de frapper, avec le lieutenant PRAUSS, sur le même prisonnier. Il serait responsable de la mort de plusieurs personnes, et envoyait fréquemment chez lui des paquets de vivres destinées aux prisonniers.
Fin 1942, il fut remplacé par :

4. Hauptscharführer FRANZ, de Francfort sur le Main. Il a également maltraité les prisonniers et peut être comparé au major SCHÜTTER, en ce qui concerne les vols. Il s'occupait de l'économat du camp. Il est resté à Breendonck jusqu'à la libération du camp.

5. Oberscharführer EHLERT (sergent major). Il a été à Breendonck en 1944 en qualité d'aide de MÜLLER. Il a maltraité les prisonniers. Il a quitté Breendonck vers le début de juillet 1944.

6. Unterscharführer CUNZELEIT, de Tilsitt.

En 1944 CUNZELEIT fu chef des hommes de garde, SS Belges, qui étaient rattachés à la Wehrmacht, et se renouvelaient environ toutes les trois semaines.

7. Scharführer (1er sergent) HERTEL, Alfred, habitant le Schleswig-Holstein.

Ce sous-officier ne fut presque jamais en contact avec les prisonniers. Il s'occupait de l'entretien du matériel automobile et fut à Breendonck de 1940 à 1944.

---

b) La Garde du Camp.

B 49025

H4508 - 0009

H4508 – 0010

Il y avait également en permanence à Breendonck un détachement de la Wehrmacht qui assurait la garde du fort : une quarantaine d'hommes renouvelés toutes les trois ou quatre mois. Ce contingent était régulièrement fourni par une unité de l'armée cantonnée à Malines. Il était assisté par une douzaine de SS belges venant de la Sicherheitsdienst de Bruxelles, relevés tous les 15 jours. Ainsi le camp était-il entouré d'une ceinture de sentinelles, renforcée la nuit par des patrouilles circulant à l'intérieur et à l'extérieur du fort. Sur la coupole principale du fort se trouvait en permanence un poste de vigie muni de fusils mitrailleurs et de grenades. Aux heures de travail des gardes supplémentaires, parfois armés de mitraillettes veillaient à empêcher toute tentative d'évasion. Il fut assez fréquent que ces hommes signalent aux SS belges les détenus qui manquaient d'ardeur au travail.

c) Les SS belges.

La plupart des SS belges arrivèrent au Camp de Breendonck en septembre 1941. Ils furent à Breendonck les auxiliaires des SS allemands et y remplirent diverses donctions : surveillance du travail des détenus, employés de bureau, interprètes, etc.. Leur nombre a varié suivant les époques, entre 8 et 12 hommes. Les plus cruels furent WYSS, DEBODT, (véritables tueurs), BRUSSELEERS, RAES, PELLEMANS.

Voici les indications générales que nous avons pu recueillir concernant les SS belges.

1. WYSS, Fernand. Il fut en fonction à Breendonck, de septembre 1941 à septembre 1944, et chargé de la surveillance des prisonniers, particulièrement au travail. Il est impossible de dénombrer les victimes. lui-même avoue qu'en 1943 environ 20 personnes sont mortes des suites de ses mauvais traitements. WYSS est un tortionnaire au sens propre du mot. Il se complaisait dans le massacre des prisonniers. Tous les détenus passés par Breendonck eurent à en souffrir; nombreux sont ceux qui portent encore les traces de leurs blessures.

Il a battu des prisonniers jusqu'à la mort; il en a noyé; il en a enterré vivant, ne laissant passer que la tête sur laquelle il frappait à grand coups de chicotte, jusqu'à ce que mort s'en suive.

WYSS fut aussi un des éléments les plus actifs à la salle des tortures. Il est actuellement arrêté et condamné à mort.

2. DE BODT, Richard. Arrivé à Breendonck en août 1942, il y a rempli les mêmes fonctions que WYSS jusqu'à la libération. Il s'est montré d'une cruauté telle envers les détenus qu'on ne peut la comparer qu'à celle de WYSS. DE BODT et WYSS étaient d'ailleurs presque toujours ensemble et opéraient souvent en commun, que ce soit à la salle des tortures ou sur le lieu de travail. Un certain DE SCHEPPER, ami de DE BODT, auquel ce dernier a fait plusieurs déclarations sur ce qui se passait à Breendonck rapporte notamment que DE BODT s'est un jour vanté d'avoir fait un pari avec WYSS : il s'agissait de savoir lequel des deux aurait, endéans un certain délai, tué le 1er un prisonnier. C'est DE BODT qui aurait gagné le pari (dont l'enjeu était une bouteille de cognac) en tuant deux prisonnier, une demi-heure avant l'expiration du délai. DE BODT s'est aussi vanté d'avoir jeté des prisonniers dans le fossé entourant le fort, les contraignant à y rester plusieurs heures dans l'eau jusqu'aux épaules, et cela durant les mois d'hiver. Parfois également il s'assumait, en compagnie de WYSS, à lier les mains de quelques prisonniers derrière le dos et à mettre leur assiette de nourriture par terre, les obligeants à manger comme des animaux.

Bref, la conduite de DE BODT à Breendonck ressemble en tout point à celle de WYSS; tous deux ont à répondre d'un nombre sensiblement égal d'assassinats.

3. BAELE, Robert. BAELE fut un nazi convaincu et a maltraité les prisonniers. Il a surveillé le travail des prisonniers du 15/9/1941, jusqu'en 1942, date à laquelle il fut affecté au contrôle des paquets et à la distribution des effets d'habillement.

Dès qu'il s'est ~~rendu compte de la défaite inévitable de l'~~ Allemagne a changé complètement

B 49026

Dès qu'il s'est rendu compte de la défaite inévitable de l'Allemagne son attitude a changé complètement. Il a accepté de transmettre des lettres aux détenus, et a demandé à certains prisonniers libérés de lui écrire qu'ils n'avaient aucun reproche à lui faire. Néanmoins BAELE, actuellement arrêté doit répondre de nombreux actes de brutalité qu'il a commis à Breendonck, tout au moins dans les premières années où il y fut. BAELE est arrivé à Breendonck à la fin de l'année 1941 et a quitté le camp en mai 1944 pour rentrer dans la vie civile et y occuper un emploi dans une entreprise privée.

4. BRUSSELEERS, Felix (fugitif). Arrivé à Breendonck au début de 1944 il fut affecté à la surveillance du travail des prisonniers (en particulier de ceux qui travaillaient au potager). Il fut d'une brutalité inouïe, comparable à celle de DE BODT et de WYSS.

5. DE SAFFEL, Marcel. Actuellement détenu.
DE SAFFEL a rempli en quelque sorte les fonctions de secrétaire du commandant du camp, du 2 septembre 1941 jusqu'à la libération. Il s'était acquis la confiance du major.

C'est lui qui prenait l'inscription des détenus, à leur arrivée. Il a, cependant un certain temps, censuré le courrier des prisonniers.

Il fut souvent présent à la salle des tortures mais il semble qu'il n'ait pas participé activement aux supplices et qu'il y fut plutôt à titre d'interprète et pour transcrire le compte-rendu des interrogatoires.

6. LAMPAERT; Adolf (fugitif).
LAMPAERT a travaillé dans les bureaux et s'est occupé pendant un certain temps du contrôle des paquets envoyés aux détenus. Il paraît qu'il était souvent présent à l'arrivée des prisonniers et que ceux-ci recevaient de lui leurs premiers coups. Il fut extrêmement brutal. Sa présence est signalée à la salle des tortures.

A certaines époques LAMPAERT a surveillé le travail des détenus. Arrivé à Breendonck en septembre 1941, il fut affecté, sur sa propre demande, à la Sicherheitsdienst d'Anvers, au début de 1944.

7. VAN HUL, Frans. VAN HUL aurait d'abord été légionnaire en Russie dont il serait revenu, fin 1943, pour être affecté au camp de Breendonck à des travaux de bureau. Il se serait montré brutal envers les détenus. Il a quitté Breendonck en mai 1944 et est actuellement arrêté.

8. PELLEMANS, Jan. Arrivé à Breendonck en 1941, il y a travaillé dans les bureaux, notamment comme aide de DE SAFFEL à la censure du courrier, jusqu'en avril 1942. A partir de cette date il a surveillé le travail des détenus jusqu'en juin 1943. Il est connu comme ayant été extrêmement brutal. Il est actuellement arrêté.

9. RAES, Clément. Il fut d'une brutalité extrême qui peut être comparée à celle de WYSS et de DE BODT. RAES n'a pas encore été retrouvé. Il a participé aux supplices infligés aux prisonniers dans la chambre des tortures.

10. WERTERLINCK, Fidèle. Ses convictions national-socialistes étaient sincères et plutôt idéalistes. Il semble qu'il ait eu une conduite relativement correcte. Aucune plainte n'est signalée à son sujet. Il serait resté à Breendonck environ deux mois, à la fin de l'année 1941.

11. VAN DE VOORDE, Gaston. Il fit à Breendonck, dans les 4 derniers mois, un travail de bureau, en remplacement de LAMPAERT, et serait coupable de mauvais traitements infligés aux prisonniers. Il est actuellement recherché.

12. VERMEULEN, Georges. Il a commandé pendant un certain temps les gardes belges SS. Etant assez souvent en contact avec les détenus, il fut extrêmement brutal. Plus tard il fut surveillant au travail.

./.

B 49027

H4508 - 0011

Il aurait quitté Breendonck à la fin de l'année 1943.

I3. MEVIS, Pierre. Nous disposons de peu de renseignements à son sujet. Il fut à Breendonck en 1943 et y travailla comme traducteur. Comme tel il aurait été quelquefois à la chambre des tortures. De plus il a maltraité des prisonniers./

I4. VAN NECK, Frans. Arrivé en 1940 à Breendonck, il y fut chauffeur du commandant du camp jusqu'à la libération; il a eu peu de contact avec les prisonniers.

I5. CUYT, Edmond. Il a surveillé les prisonniers au travail et remplit à certain moment les fonctions de magasinier. Etant magasinier il aurait volé de nombreux effets envoyés aux prisonniers par le "Foyer Léopold III". Il a d'autre part maltraité les prisonniers. Arrivé en 1942 et parti en septembre 1944.

I6. WILLEMSENS. Arrivé à Breendonck en octobre 1941, il est passé à la Sicherheitsdienst de Bruxelles en décembre 1941. Il a surveillé les détenus au travail.

I7. VERHAEGHE. Arrivé à Breendonck en octobre 1941, il est passé à la Sicherheitsdienst de Bruxelles en décembre 1941. Il a surveillé les détenus au travail.

I8. ARRAS. Il s'est occupé du contrôle des paquets et de la surveillance des travaux d'octobre 1941 jusque juin-juillet 1942. A cette date il aurait été emprisonné à St-Gilles à la suite d'une violente discussion avec SCHMIDT.

I9. TIELEMANS. En mai et juin 1944 TIELEMANS a commandé le détachement ~~de garde~~ des Garde des SS belges et a surveillé le travail des prisonniers.

20. COPPENS. Etant architecte COPPENS a effectué durant deux mois environ, en 1942, certains travaux de construction au fort de Breendonck. Il portait cependant l'uniforme des SS. C'est lui qui en décembre 1942, a dirigé les travaux de construction des cellules.

Il convient d'ajouter qu'en avril et mai 1944, un renfort de quelques SS roumains et hongrois fut chargé de suppléer à la surveillance du travail. Ils furent, d'une manière générale, très brutaux envers les prisonniers mais il ne nous est pas possible de caractériser leur attitude, individuellement. Voici leurs noms : SNEIDER, CAIVTER, MARIANZUCK, KRAFT, PACSIUS, WALZER, KROPIVSEC.

---

d) Personnel Civil permanent du Camp de Breendonck.

Parmi les membres du personnel civil du camp de Breendonck, cuisinier, électricien, garçon d'écurie, etc.. nous devons relever les noms de VAN PRAET, CARLEER ET AMELINCKX, individus à charge desquels plusieurs plaintes sont déposées (ils sont tous les trois arrêtés).

Le jardinier VAN PRAET, en particulier, a dénoncé au lieutenant PRAUSS et aux SS de nombreux détenus lorsqu'il les surprenait à prendre un instant de repos sur le lieu de travail ou pour avoir dérobé un déchet de légume. Par ces dénonciations certains prisonniers ont péri à la suite des coups qu'ils reçurent des SS. Il a de plus lui-même frappé des détenus à diverses reprises.

CARLEER qui fut forgeron, ainsi qu'AMELINCKX, garçon d'écurie, sont accusés d'avoir également maltraité des prisonniers.

./.

B 49028

H4508 - 0012

e) Les Arbeitsführers.

Parmi les détenus, le lieutenant PRAUSS désignait des Arbeitsführers, c'est-à-dire des chefs d'équipes de travail. Ceux-ci surveillaient le travail de leur équipe (10, 20 parfois 50 hommes suivant les périodes) sous la direction des SS. Ils cumulaient parfois cette fonction avec celle de chef de chambrée, responsable de l'ordre et de la propreté de la chambrée. Certains de ces Arbeitsführers remplirent leur fonction en cherchant à soustraire leurs camarades aux brutalités des SS., d'autres mirent au contraire tout leur zèle au service des tortionnaires. Nous ne mentionnerons ici les noms que des arbeitsführers dont la conduite a mitivé des plaintes.

Parmi les arbeitsführers aryens, un certain DEVOS Valère (arbeitsführer pendant plus de trois ans) fut le plus brutal. Tous les prisonniers passés par ses mains eurent à en souffrir, plusieurs sont morts des suites de ses mauvais traitements ou de ses dénonciations aux SS. DAUMERIE Fernand fut également un arbeitsführer extrêmement brutal envers ses camarades. Responsable de la mort de deux prisonniers,,il a été récemment exécuté. Quant à DEVOS, il serait mort en Allemagne, à Buchenwald.

Les juifs eurent surtout à souffrir de l'arbeitsführer OBLER, originaire de Vienne. Ce dernier peut être assimilé aux pires SS par ses brutalités et actes de cruautés. C'est pour ce motif qu'il jouissait de la confiance absolue du lieutenant PRAUSS et du major SCHMIDT qui lui confièrent le titre d'Oberarbeitsführer. De ce fait ses pouvoirs s'étendaient à tous les détenus, juifs et non-juifs. Il a quitté le camp de Breendonck en septembre 1943, pour être transféré en Allemagne. Se sont également fait les complices des SS dans leurs fonctions de arbeitsführer : KAHN, HERMAN, SCHLANDT Léon, ainsi que LEWIN, ZAHLI (ce dernier est actuellement arrêté).

Chapitre III. Le Régime et l'Organisation du Camp.

I. Les "Häflingen"et les "Arrestanten". Les Chambres et les Cellules

Les prisonniers " Häflingen " étaient soumis au Travail obligatoire et vivaient dans des chambrées, en commun.

Il y avait en tout I2 chambrées, dont 6 étaient destinées aux juifs et 6 pour les "aryens". Chaque chambrée pouvait contenir 48 hommes logés dans I6 lits à triple couchette, avec un matelas et une couverture, hiver comme été. Le chef de chambrée devait veiller à ce qu'il y règne un ordre impeccable: couvertures pliées militairement, alignement des lits et des paillasses. Les prisonniers étaient dans leur chambrée de 8h du matinsoir à 5 h I/2 du matin et une heure à midi pour y prendre leur repas. Ce sont les seuls moments où ils jouissaient d'un certain répit bien qu'à tout instant un SS puisse surgir et leur infliger une punition collective sous pretexte de desordre dans la chambrée ou encore parce que le chef de chambrée n'a pas crié suffisamment rapidement " Achtung". Une punition fréquente consistait à obliger les détenus à ramper sous les lits et à se redresser au commandement. Ces mouvements s'executaient à coups de cravache (nerf de boeuf renforcé par des fils d'acier) du lieutenant PRAUSS ou de WEIS. De dernier prenait également parfois plaisir à piétiner les détenus lorsqu'ils étaient étendus à terre.

Les prisonniers " Arrestanten " étaient isolés des autres détenus dès leur arrivée au camp. Leur cas étant considéré comme grave, la Sicherheitsdienst qui a procédé à leur arrestation (Anvers, Bruxelles, Charleroi) ordonne de placer le détenu en cellule.
Au bout d'un temps très variable et après un ou plusieurs interrogatoires

B 49029

H4508 – 0013

H4508 – 0014

toujours accompagnés de sévices, il sera placé dans les chambrées et deviendra Häfling.
Jusqu'au début de 1943 il y avait 10 cellules à Brendonck. A cette date on en a construit 28 nouvelles en raison du nombre croissant d'Arrestanten provoqué par l'activité des mouvements de Résistance. A aucun moment les cellules n'ont suffi à contenir tous les prisonniers " Arrestanten "; C'est pour ce motif qu'on en a placé dans les chambrées; ceux-ci ne sortaient de la chambrée que deux fois par jour pour satisfaire leurs besoins, coiffés d'une cagoule et conduits par un gardien. Durant toute la journée ils devaient rester debout, au pied du lit.
Les cellules mesuraient 1,95m de long et 1m, 40 de large; la porte contenait une trappe inférieure qui servait à passer la nourriture et une trappe supérieure, plus petite par laquelle la sentinelle pouvait à tout instant voir ce qui passait à l'intérieur de la cellule,(la sentinelle circulait dans les couloirs séparant les deux rangées de cellules). Une planche attachée au mur était rabattue de 8h du soir à 6h du matin. C'était le lit du prisonnier. Celui-ci devait rester debout du matin au soir, car durant la journée la planche était relevée et fixée au mur. Frequemment les prisonniers en cellules portaient des menottes, parfois même des entraves aux pieds. Une de ces cellules contient des anneaux de fer fixés au mur pour y attacher les pieds. Nous savons notamment que ces anneaux ont été utilisé pour un prisonnier qui avait tenté se s'échapper, un certain DUMONCEAU (qui fût dans la suite exécuté à Breendonck).

Une fois par jour le prisonnier cellulaire coiffée de la cagoule, était conduit aux lavatorys par une sentinelle de la Wehrmacht pour y vider son seau hygiénique. Ce trajet s'accompagnait presque toujours de coups, Souvent la sentinelle allemande prenait plaisir à diriger le prisonnier dans une mauvaise direction pour qu'il se heurte contre un obstacle. C'est ainsi qu'à la suite d'une de ces manoeuvre, M. PAQUET (qui a passé 8 mois en cellule) ayant voulu soulever la cagoule pour s'orienter, reçut un violent coup de crosse de fusil (qui lui brisa trois vertèbres dans la nuque.)

La vie des prisonniers en cellule était intenable : humidité, obscurité complète, silence absolu, debout de 6 heures du matin à 8,heures du soir, alimentation moindre encore que celle des "Häflingen" craintes continuelles d'interrogatoires accompagnés de supplices, aucun soin en cas de maladie.

II. Discipline, Travail -Actes de Brutalité -Meurtres.

Les détenus étaient astreints à une discipline militaire, qui s'accompagnait de brutalité entrainant bien souvent la mort. Tous les commandements étaient donnés en allemand, ils devaient marcher au pas pour se rendre au travail et l'alignement devait être impeccable. La moindre erreur commise dans l'interprétationd'un commandement entrainait des coups qui étendaient fréquemment la victime sur le sol. Suivant l'humeur du SS., celle-ci pouvait se relever ou était battue jusqu'à évanouissement, parfois jusqu'à la mort. Le travail commençait à 8 heures et se terminait à 17 1/2 h. avec une pose de 1 1/2 h. pour le repas de midi. Toutefois durant l'été de 1941 le travail fut effectué sans interruption de 6h. à 14h. Souvent le dimanche matin, le lieutenant PRAUSS imposait des heures supplémentaires de travail. Sur le chemin du travail les prisonniers étaient parfois astreints à ramper ou à s'allonger sur le sol, sans abandonner leur pelle. Alors qu'ils revenaient épuisés par une interminable journée de labeur, ils étaient parfois forcés de faire pendant une heure du pas de course dans la cour du fort avant de pouvoir rentrer dans leur chambrée.

./.

B 49030

Ceux qui tombaient d'épuisement étaient battus jusqu'à ce qu'ils se relèvent.

Le travail des prisonniers consistait à dégarnir le fort des terres qui le recouvraient pour les transporter à l'extérieur du fossé de ronde entourant le fort. Tout au long de ce fossé d'eau s'est édifié par ce labeur une berge large et élevée qui soustrait le bâtiment aux vues de l'extérieur. Les débris de béton et de pierres arrachés des coupoles désaffectées et transportés à bras d'hommes par les détenus servaient d'assise au talus des berges. Ce travail, aussi pénible qu'inutile, entraînait la perte d'innombrables vies humaines.

Le sable était transporté sur des wagonnets d'une charge de 1000 kgs qui devaient être remplis par quatre hommes en 5 minutes. Ces wagonnets étaient poussés par quatre hommes sur une longueur de 2000 à 3000 mètres. Le matériel étant défectueux il arrivait fréquemment qu'un wagonnet déraille; les hommes épuisés devaient remettre la lourde charge sur les rails, sous les coups des SS. Ceux-ci montaient parfois sur les bennes et à coups de triques ils activaient l'allure, ce qui provoquait inévitablement des collisions avec les wagonnets précédents.

Le SS WYSS admet que ces collisions ont entrainé des accidents, les jambes des prisonniers étant coincées entre les wagonnets.

D'autres prisonniers poussaient des brouettes lourdement chargées de pierres ou de sable. Ces brouettes étaient caduques et rouillées; les roues s'enfonçaient dans la boue. Et cependant au moindre arrêt un SS se précipitait sur le détenu et le rouait de coups.

Le transport à bras d'hommes des gros morceaux de béton ou de pierre était aussi extrêmement pénible. Hiver comme été les prisonniers ne pouvaient garder leur veste au travail. Les aspérités de ces lourdes pierres écorchaient les épaules décharnées des prisonniers. A la moindre défaillance le détenu était obligé d'effectuer le transport au pas de course.

Une punition fréquente à Breendonck consistait à obliger un prisonnier à travailler durant toute une journée avec un havresac contenant 30 à 40 kgs de pierres sur le dos. Le poids moyen des prisonniers variant entre 40 et 55 kgs, il est aisé de réaliser l'effort surhumain que devait faire le supplicié pour résister à pareille épreuve. Certains en sont morts le lendemain (tel Roger Paquette; de Marcinelle).

Sur le lieu de travail les SS WYSS, DE BODT, BRUSSELEERS, VERMEULEN, assités souvent du lieutenant PRAUSS ont commis tant d'atrocités qu'il nous est impossible de les dénombrer. Il n'est pas un prisonnier de Breendonck qui n'ait été témoin ou victime de sévices ou de meurtres.

Il est arrivé fréquemment que sans motif des prisonniers soient jetés dans le fossé entourant le fort. Des dizaines de prisonniers y ont été broyés, tandis que ce malheureux cherchaient à regagner la berge, Les SS leur jetaient des pelletées de sable et les repoussaient dans l'eau à coups de pelle.
Des prisonniers ont été enterrés jusqu'au cou après avoir été sauvagement battus. Les SS se plaisaient alors à leur jeter du sable sur le visage. Ce jeu durait parfois une heure ou deux et lorsque les victimes étaient sur le point d'expirer elles étaient achevées à coups de poings et de bottes.

Les corps des victimes étaient généralement jetés dans une brouette et conduits au camp à l'heure où se terminait le travail.
Il est arrivé un jour qu'un prisonnier juif ramène le corps de son

B 49031 /.

H4508 – 0015

H4508 – 0016

propre frère; il était de plus contraint de chanter le chant des juifs de Breendonck. Tous les juifs devaient, en effet, spécialement lorsque certains d'entres-eux avaient été tués, entonner en marchant le chant de Breendonck, qui contenqit notamment: " Wir werden Breendonck nimmer vergessen, Breendonck, das Paradis der Juden ".

D'innombrables témoignages d'anciens prisonniers relatent en détail certaines scènes d'atrocités commises à Breendonck par les SS. Il faudrait pouvoir lire toutes les déclarations des rescapés pour avoir une idée de l'atmosphère qui règnait dans ce camp. Certains actes des SS dépassent en horreur tout ce que l'on peut concevoir. Parmi les rescapés eux-mêmes rares sont ceux qui sont exempts de lésion ou de maladie.

III. Nourriture- Vêtements- Correspondance.

Les prisonniers de Breendonck ont atrocement soufferts de la faim. Ils ne recevaient à manger que le lendemain du jour de leur arrivée, à midi. S'ils arrivaient le matin, ils restaient donc un jour et demi sans manger.

Les rations ont varié d'une période à l'autre.

En I940: 225 gr de pain matin et soir.
En I94I: un bol de liquide noirâtre le matin (café), une louche de soupe à midi (eau, légumes et quelques pommes de terre) 400 grs de pain le soir.
En I942: café le matin
soupe à midi
225 grs de pain, 20 grs de beurre ou margarine, 5 morceaux de sucre le soir.
En I943: idem jusqu'en septembre;
Septembre I943 I944: café le matin, soupe assez épaisse le midi 400 à 500 grs de pain, 25 grs de beurre, 25 grs de fromage, (morceaux de sucre le soir.

La famille des prisonniers a toujours pû apporter des colis au camp.....Mais ce n'est qu'à certaines époques qu'ils furent partiellement distribués (de I940 à mars I94I, trois derniers mois de I94I et d'avril à octobre I942) Rien de ce qui fût amené à Breendonck en dehors de ces époques ne fut remis aux détenus; ces colis furent partagés entre les SS.

L'amélioration du régime alimentaire à la fin de l'année 1943 est due uniquement à l'intervention de l'oeuvre belge du "Foyer Léopold III" qui,amenait chaque semaine un camion de vivres pour les prisonniers : pommes de terre, pain, beurre, sardines, légumes, macaronis, etc... Les SS allemands et belges (particulièrement SCHÜVETTER, KÄMPFER, FRANZ, NORMAN et CUYT) s'accaparaient de 40% des denrées qu'ils revendaient ou dirigeaient vers l'Allemagne. Des sous-vêtements furent également livrés par le Foyer Léopold III mais la majorité ne fut pas distribuée. C'est ainsi que sur 3000 chandails arrivés en janvier 1943 1000 chandails furent volés par les SS et cependant les prisonniers étaient vêtus misérablement : ancienne tenue de l'armée belge sans capote; sabots ou vieux souliers; une chemise (lavée toutes les 6 semaines); certains eurent la chance de pouvoir garder leur pull-over personnel, les autres plaçaient du papier sous leur chemise pour se préserver du froid en hiver.

Soumis aux travaux les plus lourds en recevant une alimentation à ce point déficiente il est normal que d'innombrables personnes soient mortes d'épuisement. Les allemands appelaient cette maladie "marasmes".

Voici à titre indicatif le poids de quelques personnes prises au hasard à leur entrée et à leur sortie du camp de Breendonck :

RIVIERE Raymond : 65 kgs, au bout de 3 mois 45 kgs

./.

B 49032

H4508 -0017

BRACOPS Joseph : 75kgs, au bout de 6 mois 42 kgs.
THOWIS Jules : en un mois perte de 15 kgs.
VAN HOORDE Joseph: 92 kgs, au bout de 4 mois 47 kgs.

La famine fut telle à Breendonck que les prisonniers étaient sans cesse à la recherche de quelque chose de comestible : épluchures de pommes de terre, déchets ramassés dans une poubelle, racines de certaines plantes. Malheurs à eux s'ils étaient trouvés en possession de ce supplément de nourriture; il en est qui pour ce motif ont été battus à mort. Les détenus qui travaillaient au potager étaient placés sous la surveillance du jardinier VAN PRAET qui s'empressait de faire châtier tout prisonnier qui se serait avisé de mordre dans une carotte ou une pomme de terre crue.

Correspondance.

Jusqu'au 22 juin 1941 tous les prisonniers ont pu écrire et recevoir une lettre par mois. A partir de cette date, seuls les prisonniers dont le mandat d'arrêt ne portait pas la mention " Postsperre" purent correspondre soit en moyenne une quinzaine pour tout le camp. Les prisonniers "Arrestanten" n'ont jamais pu écrire. ~~une lettre avant de monter au poteau d'exécution. Par contre~~ Les condamnés à mort ont très rarement pu écrire une lettre avant de monter au poteau d'exécution. Par contre les prisonniers juifs non politiques ont eu en général la possibilité d'écrire de temps en temps une lettre.

IV Hygiène et soins médicaux.

Il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y avait au camp de Breendonck ni hygiène ni soins médicaux.

Les prisonniers avaient 3 minutes le matin pour se laver le torse et le visage, sans savon. Une fois par semaine ils étaient alignés en plein air dans la cour du camp, entièrement nus pour être conduits aux douches.

Les prisonniers étaient couverts de poux. Pour s'être un jour permis de le signaler au lieutenant PRAUSS, ils furent privés en plein hiver et durant 3 semaines, de leurs couvertures, paillasses, chandails, chemises, caleçons et chaussettes. Cette mesure, accompagnée de nombreux coups, fut prise à titre de punition!

Il existait à Breendonck une infirmerie mais il fallait être mourant pour y être admis.

Le personnel médical se composait du médecin prisonnier lui-même qui ne disposait d'aucun pouvoir,(docteur SINGER jusqu'en février 1943, Dr KASMAN, ~~rayé~~, VAN WIN, SMEKENS) et des infirmiers, sous-officiers sanitaires de la Wehrmacht. Ceux-ci surveillaient le travail des médecins qui ne pouvaient faire admettre un malade à l'infirmerie sans leur approbation préalable. Mais en dernier ressort, c'est le lieutenant PRAUSS qui décidait souverainement.

Le matin peu après le réveil des détenus le médecin conduisait à l'infirmerie les malades (il est arrivé fréquemment qu'ils soient accueillis par des coups que leur donnait l'infirmier). Ceux qui n'étaient pas gravement atteints (plaies, furoncles,etc..) étaient sommairement soignés; les détenus qui ne sentaient plus capables de travailler en faisait la demande à l'infirmier qui décidait si leur cas devait être signalé au lieutenant PRAUSS. Au moment du rassemblement des prisonniers dans la cour pour le départ au travail, tous lesdétenus devaient être présents. Ceux qui n'étaient plus capables de marcher étaient soutenus par leurs camarades. A l'arrivée du lieutenant PRAUSS, l'infirmier lui présentait la liste des demandes d'exemption de travail; les malades sortaient des rangs et d'un coup d'oeil rapide le lieutenant PRAUSS statuait sur leur sort.

B 49033

/.

H4508 – 0018

Si,le prisonnier était jugé apte au travail, il était régulièrement battu.

Tous les mois les détenus étaient pesés. Il est vraisemblable que cette pesée n'avait qu'un but expérimental qui consistait à vérifier la capacité de résistance du corps humain soumis à un régime déterminé.

Une inspection médicale faite par un médecin de la Wehrmacht venant de l'extérieur avait lieu une ou deux fois par semaine pour les malades à l'infirmerie et tous les 15 jours pour les autres détenus. Ceux-ci, entièrement dévêtus , devaient souvent attendre plus de deux heures dans les couloirs humides et froids avant d'être examinés.

Les tortionnaire WYSS a déclaré que lorsque le médecin de la Wehrmacht ordonnait qu'un détenu fût placé à l'infirmerie, on prescrivait un travail plus léger, le lieutenant PRAUSS n'obéissait pas toujours à cet ordre. WYSS ajoute que lors des deux inspections du camp par un général médecin, le commandant avait été prévenu et PRAUSS a donné ordre de retirer des cellules, peut avant l'inspection les prisonniers qui avaient été les plus maltraités au cours des interrogatoires. Au moment de l'inspection, ces prisonniers furent conduits aux douches. Ils furent néanmoins découverts par le général médecin. Malgré tout, aucune amélioration ne fut apportée au régime du camp. D'après le SS DE SAFFEL une de ces inspections eut lieu en 1941. Etaient présents : Von Craushaar, remplaçant le général von Falkenheusen, Reeder et le général médecin Blum (?).

Toutes les maladies ont régné à Breendonck; la furonculose a atteint presque tous les détenus, les plaies résultant des coups ou des morsures du chien du major SCHMIDT metttaient des mois à se refermer. L'infirmier ne disposait que d'un nombre extremement réduit de médicaments: iode, pommade plus au moins désinfectante aspirine. Pratiquement lee seul avantage d'être admis à l'infirmerie était d'être exempt du travail et à l'abri des coups. Néanmoins les malades devaient faire certains travaux légers : épluchage des pommes de terre p.e. De plus ils furent parfois battus par les infirmiers et le lieutenant PRAUSS.

Voici les noms du personnel médical allemand :

Medecins venant inspecter le camp tous les 15 jours :

Docteur KÜCHLING (Wehrmacht) qui se désintéressa totalement du sort des détenus. Plusieurs personnes sont mortes à cause de son attitude indifférente.

Docteur POHL (Wehrmacht): celui-ci fit un effort pour améliorer le régime à Breendonck. Il intervint même auprès du général von Falkenhausen.

Infirmiers (sous-officier Sanitâter de la Wehrmacht).

KEMP (de Francfort s/Main) en 1941 -Relativement bon.
FELSEGGER (Bavière à 1941-1942, frappait les détenus.
FLIEGAUF 1942-février 1943- Très brutal envers les malades. Responsable notamment de la mort de trois russes.
BRAUN (Munich) 1943 -Antinazi.
SCHMIDT (Gärmisch Parten-Kirschen) 1944- Pas mauvais.
BOCK 1944 - Trsè brutal.

V. Interrogatoires -Chambre de tortures.

Tous les prisonniers qui furent interrogés à Breendonck furent battus et maltraités, à très peu d'exception près. Il n'était d'ailleurs pas nécessaires d'être interrogé pour être battus puisqu'aussi bien les détenus dès leur arrivée au camp, lorsqu'ils passaientpar le bureau de Muller pour être dépouillés de tous leurs objets, recevaient régulièrement des coups de poings et de cravache des SS. Cette

B 49034

façon de procéder visait incontestablement à placer le prisonnier, dès son arrivée au camp, sous l'emprise de la crainte.

Lorsqu'il s'agissait d'interrogatoirs selon les cas et l'humeur des policiers de la Gestapo et des SS, les moyens les plus divers de provoquer la souffrance et d'inspirer la terreur furent utilisés.

C'est à cette fin que fût amenagé, dans le courant d'Août-Septembre I942, sur ordre du lieutenant PRAUSS et du major SCHMIDT, la salle de tortures du camp de Brendonck (appelée "Buncker" par les SS).

Les prisonniers qui passèrent par la salle de tortures furent soumis aux supplices les plus raffinés. Au préalable, ils étaient toujours entièrement dévetus. Les mains derrière le dos, ils étaient soulevés de terre par traction au moyen d'une corde accrochée aux menottes et passant dans unepoulie. Cette position provoquait une atroce souffrance aux épaules et aux poignets. Tandis qu'ils étaient ainsi suspendus les SS les battaient à coup de nerfs de boeuf, en se relayant (particulièrement le lieutenant PRAUSS, les SS flamands WYSS et DE BODT). Un assemblage de planches disposées de façon à former un angle aigu était placé sous la poulie de telle sorte que lorsqu'on détendait la corde,le prisonnier s'affaissait de tout son poids reposait sur ces planches qui lui coupaient les genoux. Le prisonnier était aussi fréquemment couché à plat ventre sur une table et lié; il était soumis, dans cette position, aux coups les plus violents jusqu'à ce qu'il avoue ou s'évanouisse. Des détenus ont également été jetés sur une planche garnie de clous; un ancien supplicié rapporte qu'alors qu'il s'y trouvait le major, SCHMIDT, le lieutenant PRAUSS et les SS WYSS et DE BODT lui passèrent sur le corps, à la suite de quoi il s'évanouit. Ce même prisonnier (Mr Van Hoorde; passé trois fois à la salle de tortures) reçut des jets de vapeur sur la plante des pieds ce qui provoqua des cloches extrêmement douloureuses dans les jours qui suivirent. Sa tête fut entourée d'une corde munie d'une bâton qui servait, en le tournant, serrer toujours davantage la boîte cranienne. Madame PAQUET a connu la presse dans laquelle on provoquait l'écrasement des doigts. Transférée plus tard à la prison de St-Gilles elle y perdit les ongles. D'autres ont subi l'application d'un courant électrique aux parties les plus sensibles du corps (il semble notamment que ce supplice ait été infligé à M. SEVENS Substitut du Procureur du Roi à Anvers, mort à Breendonck en 1944 des suites de sévices et mauvais traitements). La durée des interrogatoires à la salle des tortures était très variables (certains interrogatoires ont duré 5 heures). Les tortionnaires ne s'arrêtaient généralement que lorsque la victime avouait ou s'évanouissait. Dans ce dernier cas un infirmier, généralementprésent lors des interrogatoires, administrait une piqûre au patient pour le ranimer, à moins qu'on ne se contente de lui jeter des seaux d'eau froide.

Il est arrivé également qu'avant ou après être passés dans le Bunker le prisonnier fût contraint de rester de longues heures en position accroupie, les mains liées sous le siège au moyen de menottes américaines. M. Lacroix a connu ce supplice de 16 h. à 11h. du matin; M. Van Hoorde est resté dans cette position durant 24 heures après un interrogatoire .

Il ne nous est pas possible de fixer le nombre de personnes passées par la chambres de tortures ni de déterminer combien en sont mortes. Qu'il nous suffise de dire que la nuit aussi bien que le jour les prisonniers de Breendonck entendaient les cris de douleur des victimes du Bunker.

Le SS flamand DE SAFFEL nous a fait une déclaration assez intéressante concernant le passage des prisonniers par la salle des tortures. Il en résulte que c'était en général des policiers de la Gestapo de Bruxelles, Charleroi (Muller) ou Anvers qui menaient l'interrogatoire. S'ils n'étaient pas en possession d'une autorisation de soumettre à la torture, ils télégraphiaient par fil direct

B 49085

H4508 - 009

à la Gestapo de Bruxelles, laquelle était toujours en possession du dossier du prisonnier, pour demander si on pouvait faire subir la torture. De Bruxelles la réponse généralement affirmative, était donnée par le Standartenführer: Dr. CANARIES, plus tard l'Obersturmbannführer EHLERS, et dans les derniers mois jusqu'en août 1944 ce fut à nouveau le docteur Canaries.

Il y a cependant lieu de remarquer que de leur propre initiative le lieutenant PRAUSS et le major SCHMIDT ont fait subir des interrogatoire supplémentaires accompagnés de tortures. Ce fait est reconnu par le tortionnaire WYSS. De plus ils ont parfois conduit certains prisonniers au"Bunker" en guise de punition, par mesure disciplinaire.

Il semble néanmoins qu'en 1944, sous le commandement du major SCHÜVETTER, l'usage de la salle de tortures ait été interdit sous *sans* ordre venu de l'extérieur. S'il faut en croire les déclarations du SS DE SAFFEL, SCHÜVETTER aurait exigé que PRAUSS lui remit les clefs du "Bunker" pour l'empêcher d'y conduire les détenus de sa propre initiative. M. Van Deuren, ancien prisonnier qui a effectué certains travaux dans la salle de tortures, déclare qu'à la fin de l'année 1943 un prisonnier oublié dans le " bunker" y fut trouvé mort. Il y était suspendu à la poulie. . Cet "accident" a peut-être déterminé le major SCHÜVETTER à prendre plus de précautions que son prédecesseur le major SCHMIDT. Il convient de remarquer que la majorité des détenus passés par le "Bunker" étaient des "Arrestanten", c'est-à-dire des prisonniers cellulaires, au secret.

Quels furent les allemands et SS flamands du camp de Breendonck qui participèrent aux atrocités commises dans la salle de tortures. Le SS WYSS affirme que tous les allemands furent présent au "Bunker" à l'exception de WILLEMS, EHLERT et HERTEL. Il est en tous cas formellement établi que le major SCHMIDT, le lieutenant PRAUSS et l'Oberleutenant KACHUSTER furent parmi les principaux tortionnaires de la chambre de tortures. Il est même certain que le lieutenant PRAUSS y fut toujours présent, de même que les SS flamands WYSS et DE BODT. Quant au successeur de SCHMIDT, le major SCHÜVETTER, il n'est pas certain qu'il ait lui-même ordonné ou accompli des actes d'atrocités. Il est toutefois vraisemblable qu'il fut présent lors de certains interrogatoires.Nous ne disposons toutefois pas de renseignements très précis sur son attitude.

VI Les Exécutions.

Parmi les personnes fusillées à Breendonck rares sont celles qui le furent en exécution d'un jugement.Le camp de Breendonck fut une réserve d'otages dans laquelle les allemands puisèrent sans cesse, en sacrifiant des innocents parcequ'ils étaient impuissants à mettre un terme à l'activité des mouvements de Résistance.

La veille où devait avoir lieur des exécutions une corvée d'une dizaine de détenus était chargée de renouveler la couche de sable qui entourait les poteaux et de recouvrir les caillots de sang des exécutions précédentes. Cette sinistre besogne s'accompagnait de ricanements des SS qui disaient aux prisonniers qu'ils auraient leur tour et que ce serait vraisemblablement pour le lendemain.

Le lendemain matin tous les détenus étaient consignés dans leur chambrée. Dans la cour se trouvait rassemblé le peloton d'exécution de la Wehrmacht encadré d'officiers en grande tenue. Tous les SS du camp étaient présents et conviés à assister à ce qu'ils considéraient comme une fête. Une camionnette de l'armée allemande chargée de cercueils stationnait. Au bout de quelques instants un SS ouvrait les portes des chambrées en criant des numéros. Les prisonniers désignés sortaient et se rassemblaient dans les couloirs..Ils étaient ensuite isolés dans une chambre durant quelques minutes; parfois ils étaient autorisés à y fumer une cigarette et à écrire rapidement une lettre d'adieu à leur famille. Ensuite ils étaient rassemblés en rang par

B 49036

H4508 – 0020

deux, chacun ayant à ses côtés un soldat de la Wehrmacht (10 personnes étaient en général fusillées en même temps'. Ils étaient alors conduits au pas vers les poteaux d'éexécution. Il est arrivé fréquemment que des condamnés à mort fussent frappés durant ce court trajet parce qu'ils ne marchaient pas au pas. Arthur Van Tilborg, Conseiller Provincial communiste du Brabant fut battu par le major SCHMIDT quelques instants avant son exécution. Après l'exécution du prisonnier juif Orfinger un officier allemand est venu dans sa chambrée et a obligé ses camarades à chanter. Des infirmes ont été exéè cutés, notamment un aveugle etune personne étendue sur une civière.

Les dirigeants et le personnel du camp fêtaient généralement les journées d'exécution par de nombreuses libations absorbées le soir à leur cantinne. Les prisonniers s'accordent tous à dire que ces jours-la leurs tortionnaires semblaient visiblement satisfaits.

Le nombre approximatif de prisonniers fusillés à Breendonck, que nous avons fixé à 450, comporte un certain nombre de personnes amenées de l'extérieur mais par contre des détenus de Breendonck ont été fusillés ailleurs; au ~~lieu~~Tir National p.e. En ce qui concerne la désignation des otages, le SS DE SAFFEL nous a déclaré qu'une première liste de noms était soumise par la Sicherheitsdienst de Bruxelles au Général von Falkenhausen. Celui-ci faisait son choix et la liste définitive était remise à Breendonck; si la majorité des otages désignés appartenait au camp de Breendonck c'était là qu'avait lieu l'exécution, si les détenus de Breendonck étaient en minorité ils étaient transférés au lieu d'exécution où se trouvait la majorité des condamnés. Mais il est arrivé fréquemment que les otages désignés fussent tous des personnes internées à Breendonck.

Nous avons vu que le nombre de personnes pendues à Breendonck se situe aux environ de 12. A cet égard, le seul fait que nous puissions affirmer avec certitude est que les gibets furent construits en mai 1943 et servirent en premier à l'exécution de Fraiteur, Raskin et Berthulot,les justiciers du traître Colin (10 mai 1943' Dans la suite, il semble selon les dire du DS DE SAFFEL que 6 frankais jugés à Breendonck même y furent immédiatement après la sentence. Il est vraisemblable que ~~WYSS~~ trois autres personnes furent pendues mais nous manquons de renseignement sur leur identité et la date de leur exécution.

CONCLUSIONS.

Il n'est pas exagéré de dire que le camp de Breendonck fut un véritable enfer. Le SS flamand WYSS se plaisait à dire aux nouveaux détenus: "Het is hier de hel en ik ben de duivel "(C'est ici l'enfer et je suis le diable '. Les détenus de Breendonck ont en effet touché le fond de la souffrance et de la misère humaine. Rien ne leur fut épargné: les coups et les pires sévices, la faim, le froid, l'humiliation, l'incertitude du lendemain. Ils ont souffert moralement autant que physiquement. La sensation d'être à la merci du moindre caprice de leurs gardiens sanguinaires était terrible, car il fallait tout subir sans pouvoir esquisser ne fut-ce qu'un mouvement de;protestation. Il fallait se laisser humilier, impassiblement. Il était fréquent d'assister à l'assassinat de son meilleur camarade sans être à même de lui porter le moindre secours. L'homme le plus courageux se sentait réduit à une impuissance totale; il était positivement ramener au rang d'un animal. A tout instant le prisonnier de Breendonck sentait peser sur lui la menace d'être mis à mort. Il suffisait en effet d'un simple accès de mauvaise humeur d'un de ses tortionnaires pour qu'il périsse sous les coups et les sévices les plus raffinés. Demain, le hasard pouvait placer son nom sur une liste d'otages à fusiller. Tandis qu'il dépensait le reste de ses forces à peiner sur le lieu de travail, son numéro pouvait être crié à tout instant pour un interrogatoire au "bunker".

B 49037

H4508 – 0021

H4508 – 0022

Il fallait des nerfs d'acier pour résister à la tension perpétuelle à laquelle furent soumis les prisonniers de Breendonck. Si l'on tient compte de leur état extrême de faiblesse physique, on réalisera les prodigues de volonté qu'ils durent déployer pour ne rien commettre d'irréparable, pour ne pas se laisser aller à des actes de desespoir.

Les anciens détenus de Breendonck, dont beaucoup ont connu les camps de concentration d'Allemagne.(Buchenwald, Neuengamme, Orianenbourg etc....) déclarent en général que le régime de Breendonck, tant au point de vue disciplinaire qu'alimentaire, fut pire. Ils ajoutent que dans les camps allemands, beaucoup plus populeux, ils se sentaient moins sous l'emprise de leurs gardiens et avaient l'impression que leur vie était moins en danger.

Les chiffres que nous avons donnés relatifs au nombre de victimes, doivent être considérés comme minima. Pour ne citer qu'un exemple qui concerne la période décembre 1942 et janvier 1943, M. Verheirstraeten ancien détenu, affirme avoir mis 120 personnes en bière durant ces deux mois. Si l'on tient compte des exécutions du 6 et du 13 janvier qui ont coûté respectivement la vie à 20 personnes, il faut admettre qu'à cette époque soit en deux mois, 80 personnes sont mortes des suites de maladie et mauvais traitements. Nous ne disposons malheureusement pas d'autant de précision pour les autres périodes.Quels sont les responsables du régime atroce qui a régné au camp de Breendonck ?

Les dirigeants allemands du camp et tout le personnel SS doivent évidemment être mis en accusation. Ils ont tous pris une part active à l'organisation et au maintien de la discipline. La responsabilité des deux commandants du camp, les majors SCHMIDT et SCHÜNVETTER est particulièrement lourde. S'il semble que le régime se soit légèrement amélioré sous le commandant SCHÜNVETTER il n'en est pas moins évident qu'en sa présence nombre de personnes sont mortes des suites de mauvais traitements. Toutefois l'amélioration du régime alimentaire, due à l'intervention d'une oeuvre de secours belge a entraîné une certaine diminution de la mortalité.

Soulèvement Prisonniers

Nous ne croyons pas devoir insister sur la responsabilité des dirigeants locaux. Mais il y a lieu de faire ressortir qu'à la base des atrocités du camp de Breendonck se trouve l'organisation et policière du Reich hitlérien. Le camp de Breendonck est l'oeuvre de la Geheimstadtspolizei qui constituait elle-même la pièce maîtresse du régime nazi. Le personnel de cet organisme fut systématiquement recruté parmi la lie de la population d'Allemagne et des pays occupés. N'est-il pas significatif de constater que les SS belges, roumains et hongrois furent aussi sanguinaires que leurs maîtres allemands ? Sans doute ces formations subissaient-elles une instruction spéciale par laquelle leur furent inculquées les méthodes de terreur les plus raffinées.

Il ne faut en tous cas pas perdre de vue que les hauts dirigeants du Reich n'ignoraient rien de ce qui se passait à l'échelon local puisqu'aussi bien toute l'organisation militaire, politique et répressive du régime nazi était centralisée à outrance.Le camp de Breendonck est une émanation directe du nazisme. Les dirigeants hitlériens emportent la part principale de responsabilité.

B 49039

H4508 – 0023

Annexes au rapport sur le Camp de BREENDONCK.

1. Photocopie du P.V. n° 1783/45 du 14/2/1945 : renseignements relatifs au décès à Breendonck du Substitut du Procureur du Roi à Anvers : Monsieur SEVENS

2. P.V. n° 12.138 du 6/12/44 : concerne les objets découverts par M. DE LANTSHEERE. A ce P.V. est jointe la photographie d'une schlague.

3. P.V. n° 10.868 du 29/11/44 : concerne dossiers d'instruments de tortures, lesquels sont joints au P.V. (presse, poulie, appareil électrique).

4. 10 copies de P.V. de dépositions d'anciens détenus certifiées conformes/

   n° 103 du 18/1/45 : DEPREZ Richard
   n° 8054 - 30/5/45 : VAN DEUREN Henri
   n° 8941 - 21/6/45 : ROYER et DUMONT
   n° 8917 - 20/6/45 : VAN HOOF, Marcel
   n° 9456 - 30/6/45 : ARRAS Marcel
   n° 379 - 17/1/45 : DEBRUYNE Michel
   n° 11857 - 15/12/44: LOMMAERTS Léon
   n° 10901 -19 /7/45 : NATANSON Samuel
   n° 1157/45 27/1/45 : ABBELOOSE Antoine
   sans numéro - 9/11/44 : LOUIS Flavien

5. P.V. 561 du 27/1/45 : DIKKER Henri
   P.V. n° 12113 du 19/12/44 : JACOBY Léonard

6. 15 photographies du camp de Breendonck et d'anciens détenus.

7. Notes de l'Association Nationale des Rescapés de Breendonck

B 49040

H-4508

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL POUR LES GRANDS CRIMINELS de GUERRE - MINISTÈRE PUBLIC DÉLÉGATION FRANÇAISE

F-231 RF 329 A

RF 329

329

DOC. R.F. N° ~~331~~

49016

22

H4508 - 0024